

Conseil Citoyen

Relevé de décisions - Mercredi 19 mars 2025

◆ Rencontre : Maison des Associations et de la Citoyenneté		18h30 - 20h30
Présent.es :	Ville :	Excusé.es :
Code Cécile Colas Pierre Demanes Valérie Saquet Barbara	Cristofoli Bruno Delage Jérémy Joly Sophie Joly Christophe	Aloë Gilles Ballot Chantal Delcour Thierry Feytout Christian Lacaze Daniel Labro Michel Louveau Delhia Migliorati Elisabeth Roulot Christian Vernoux Paola
		Ville :

Déroulement de la rencontre

- Mot de bienvenue
- Présentation du déroulé de la séance

Bruno Cristofoli, Adjoint au Maire, délégué à la participation citoyenne et vie démocratique, annonce l'absence de *M Bernard Cases, adjoint au Maire délégué Finances, ressources humaines et population.*

*Sophie Joly, directrice générale adjointe des services, présente un focus sur les **sur les délibérations suivantes** :*

- *Compte financier unique 2024*
- *Budget Primitif 2025*

Le Compte Financier Unique 2025 présente un excédent de plus de 4 millions d'euros. Celui-ci s'explique essentiellement par des recettes d'assurance exceptionnelle (dû aux événements de la grêle).

Le budget 2025 représente le 5ème de cette mandature. Ce budget s'inscrit dans un contexte inédit sous la Vème République, marqué par des incertitudes profondes, aux répercussions considérables sur les collectivités territoriales.

Malgré ses défis, la municipalité reste déterminée à poursuivre ses initiatives au bénéfice de ses habitants. Les investissements se poursuivront dans des projets majeurs tels que la Maison de la Petite Enfance, la création de terrains de Padel, les travaux liés à la Transition énergétique ainsi que la rénovation des dernières écoles élémentaires. Les valeurs de solidarité, de transition écologique, de haut niveau de service public et de proximité continueront à guider l'action

municipale.

Le budget 2025 témoigne de la volonté de la Ville de gérer ses ressources financières de manière responsable tout en restant capable de répondre aux enjeux actuels et futurs.

Quelques exemples de projet d'investissement :

1,9 M € pour les écoles

1,3 M € pour la rénovation de la salle Louise Michel

600 000 € pour l'acquisition de l'Espace Nature Sensible Duperier,

mais aussi, le hangar des Services Techniques ou l'aménagement de l'Espace G.Brassens.

Les membres du Conseil Citoyen ont ensuite échangé autour du PLU3,1, du projet du restaurant Solidaire (« Les Saveurs des Jalles ») qui ouvrira dans les locaux de la cafétéria du Carré des Jalles. 3 midis par semaine. Il sera géré par un salarié et des bénévoles.

Le projet de rénovation du Carré des Jalles a aussi été évoqué.

Puis, Jérémie Delage, référent du budget participatif, invite les membres du Conseil citoyen à se positionner sur les 21 projets du Budget Participatif.

L'ensemble des documents : définition des critères d'éligibilité, budget par projet, propositions par quartier, résultat du vote consultatif du Conseil Jeunesse.S, classement des projets par rapport aux votes des habitants - des 21 projets est à leur disposition.

Comme les années précédentes, les critères éligibilité sont :

- le Bien être / Le Bien commun / L'Utilité sociale / L'Environnement.

Grâce à la méthode de la médiane, les membres votent en prenant en compte l'ensemble des éléments présentés.

« Pas du tout » / « Pas assez » / « En partie » / « Plutôt bien » / « Largement » / « Totalelement »

Tous ces documents seront mis à disposition des 3 « proposeuses » afin qu'elles élaborent une proposition de répartition du budget alloué de 150 000€ aux différents projets.

La restitution est programmée le mercredi 14 mai.

Des membres évoquent des pistes de réflexion autour du Conseil Citoyen comme le fait de pas « juxtaposer » les rencontres du Conseil Citoyen au Conseil Municipal, d'être davantage dans l'action que la concertation, de trouver une « autre formule » car le dossier des délibérations est jugé « lourd & contraignant ».

Ils se questionnent, également, sur une éventuelle présentation plus détaillée du Budget Participatif (réflexion, critères, mode de sélection, choix...etc) lors du Conseil Municipal du 25 juin pour une question de transparence et de légitimité à être décisionnaire. Notons que 4 personnes ont participé à cette rencontre ce qui est un sujet d'échange pour les rencontres à venir.

Bruno Cristofoli invoque la possibilité d'un temps d'évaluation des instances participatives à partir du mois de septembre.

Questions :

La carte scolaire 2025 est en cours de réalisation. A ce jour, l'Éducation Nationale prévoit 105 fermetures de classe (dont une potentiellement sur la commune) pour 45 ouvertures sur le département de la Gironde :

- Quels sont les leviers dont dispose une ville pour éviter une fermeture de classe qui sera décidée par l'Éducation nationale ?
- En cas de fermeture de classe, quel est l'impact pour la ville notamment par rapport à la répartition des élèves ?

La prochaine date :

Mercredi 14 mai

Conseil citoyen /Budget Participatif / Restitution des proposeures

Salle J.Baker

18h30 – 20h 30